



Strasbourg, 17 septembre 2004

Greco (2004) 12F

19^{ème} Réunion Plénière du GRECO
(Strasbourg, 28 juin-2 juillet 2004)

RAPPORT DE RÉUNION SOMMAIRE

I. Ouverture de la Réunion

1. La 19^e Réunion Plénière du GRECO est ouverte et présidée par M. Drago KOS, Président (Slovénie). La liste des participants figure à [l'Annexe I](#) du présent rapport.
2. Le Président souhaite la bienvenue à tous les représentants, et en particulier aux représentants d'Azerbaïdjan, de la République Tchèque, du Danemark et de France récemment nommés.

II. Adoption de l'ordre du jour

3. L'ordre du jour de la réunion est adopté, tel qu'il figure à [l'Annexe II](#) du présent rapport.

III. Informations communiquées par le Président

4. Le Président informe les participants de son audition à la 884^{ème} réunion des Délégués des Ministres du CdE, le 19 mai 2004, à l'occasion de laquelle, il a présenté le Quatrième rapport général d'activités du GRECO pour l'année 2003, de même que le travail en cours, les objectifs à atteindre et les projets futurs. Son allocution est reproduite au document Greco Inf (2004) 6F. Lors de l'audition, de nombreux délégués ont exprimé le soutien qu'ils accordent au GRECO. Certains ont fait valoir que le GRECO devrait renforcer sa visibilité par un travail plus actif en matière de relations publiques.
5. Le 24 mai 2004, MM. KOS et RUPCHEV, ainsi que le Secrétaire Exécutif ont participé à la conférence de haut niveau à Pristina, sur le thème « le Kosovo lutte contre la corruption », conférence marquant le lancement de la nouvelle stratégie anti-corruption du Kosovo.
6. Le 18 juin 2004, le Président a rencontré à Belgrade les Ministres de la Justice et de l'Intérieur de la République de Serbie, pour examiner plus particulièrement des questions relatives à la procédure d'évaluation du GRECO (Greco Inf (2004) 7F).
7. Le Président informe les participants de la 25^e Réunion du Bureau, Strasbourg, 7-8 juin 2004 (cf. Greco (2004) 9F) : le Bureau a admis l'idée d'inviter des représentants de la Division du Porte-Parole et de la Presse du CdE afin d'explorer les possibilités d'accroître la visibilité du GRECO. Il a établi une liste de lignes directrices pour la rédaction des rapports d'évaluation (en annexe du rapport de réunion dudit Bureau) et a invité les membres du GRECO à compléter la liste des évaluateurs en désignant cinq membres. Les pays membres sont invités à considérer les possibilités de désigner également des évaluateurs francophones. En outre, il conviendrait d'élaborer une liste de réserve d'experts francophones dans laquelle il serait possible de puiser en cas de besoin.

IV. Informations par le Secrétaire Exécutif

8. Le Secrétaire Exécutif fait rapport ci-après des développements intervenus depuis la 18^e Réunion Plénière du GRECO (10-13 mai 2004) :
 - la ratification par la Suède (25 juin 2004) de la Convention STE n° 173 (Convention pénale sur la corruption). La Convention est entrée en vigueur à l'égard de l'Azerbaïdjan et de l'Islande le 1^{er} juin 2004, et à l'égard de la Belgique, de la Norvège et de la Turquie le 1^{er} juillet 2004. A la date de la réunion, 30 Etats ont ratifié la Convention et 16 autres l'ont signée.

- la ratification par la Suède (25 juin 2004) de la Convention STE N° 174 (Convention civile sur la corruption). La Convention est entrée en vigueur à l'égard de l'Azerbaïdjan le 1^{er} juin 2004 et à l'égard de la Moldova et de Malte le 1^{er} juillet 2004. A la date de la réunion, 21 Etats ont ratifié la Convention et 17 autres l'ont signée ;
- le Protocole sur les arbitres et les jurés (STE N° 191) : à la date de la réunion, 4 Etats ont ratifié le Protocole, à savoir la Bulgarie, la Norvège, le Royaume-Uni et la Suède et 23 autres l'ont signé. Cinq ratifications sont nécessaires pour que le Protocole entre en vigueur ;
- l'Azerbaïdjan est devenu le 38e membre du GRECO le 1^{er} juin 2004. Les Etats membres du Conseil de l'Europe qui n'ont pas encore adhéré au GRECO sont les suivants : Andorre, l'Autriche, l'Italie, le Lichtenstein, la Fédération de Russie, Saint-Marin, la Suisse et l'Ukraine. Le Secrétariat a reçu des indications de l'Autriche et de la Suisse allant dans le sens de leur éventuelle adhésion au GRECO avant la fin 2005.
- le renforcement du Secrétariat du GRECO par le recrutement d'une administratrice supplémentaire (août 2004) ainsi que par le pourvoi du poste de secrétaire particulière du Secrétaire Exécutif à partir du 1^{er} juillet 2004. Une deuxième administratrice supplémentaire prendra ses fonctions en octobre 2004.
- la proposition des autorités portugaises d'organiser, en 2005, une conférence sur la lutte contre la corruption ; le GRECO et son Bureau pourraient contribuer à cette conférence pour le choix de sous-thèmes, de rapporteurs etc.

V. Procédure d'évaluation du Deuxième Cycle

Examen des projets de Rapports d'Evaluation sur la Finlande, la Lettonie, l'Islande et l'Estonie

9. Le GRECO examine le projet de Rapport d'Evaluation du Deuxième Cycle (P3) sur la Finlande.
10. Les membres de l'équipe d'évaluation (cf. liste des participants, Annexe I) font un exposé introductif. Les représentants de la Finlande présentent les commentaires de leurs autorités ; une première lecture (paragraphe par paragraphe) du projet de rapport s'en suit.
11. Le GRECO adopte, après une deuxième lecture, le Rapport d'Evaluation du Deuxième Cycle sur la Finlande, tel qu'il figure dans le document Greco Eval II Rep (2003) 3F.
12. Le GRECO relève avec satisfaction que les autorités de la Finlande autorisent la publication du rapport¹.
13. Le GRECO examine le projet de Rapport d'Evaluation du Deuxième Cycle (P3) sur la Lettonie.
14. Les membres de l'équipe d'évaluation font un exposé introductif. Les représentants de la Lettonie présentent les commentaires de leurs autorités ; une première lecture (paragraphe par paragraphe) du projet de rapport s'en suit.

¹ Le rapport a été publié le 6 juillet 2004.

15. Le GRECO adopte, après une deuxième lecture, le Rapport d'Évaluation du Deuxième Cycle sur la Lettonie, tel qu'il figure dans le document Greco Eval II Rep (2004) 4F.
16. Le GRECO relève avec satisfaction que les autorités de la Lettonie autorisent la publication du rapport².
17. Le GRECO examine le projet de Rapport d'Évaluation du Deuxième Cycle (P3) sur l'Islande.
18. Les membres de l'équipe d'évaluation font un exposé introductif. Les représentants de l'Islande présentent les commentaires de leurs autorités ; une première lecture (paragraphe par paragraphe) du projet de rapport s'en suit.
19. Le GRECO adopte, après une deuxième lecture, le Rapport d'Évaluation du Deuxième Cycle sur l'Islande, tel qu'il figure dans le document Greco Eval II Rep (2003) 7F.
20. Le GRECO invite la délégation de l'Islande à autoriser, dès que possible, la publication du rapport³.
21. Le GRECO examine, en deuxième lecture, le projet de Rapport d'Évaluation du Deuxième Cycle sur l'Estonie, tel qu'il figure dans le document Greco Eval II Rep (2003) 4F (2^{ème} lecture) et l'adopte tel qu'il figure dans le document Greco Eval II Rep (2003) 4F.
22. Le GRECO invite la délégation de l'Estonie à autoriser, dès que possible, la publication du rapport⁴.

Composition des Equipes du Deuxième Cycle chargées de l'évaluation de la Croatie, Malte, la Roumanie et « l'ex-République yougoslave de Macédoine »

23. Le GRECO approuve la composition des Equipes du Deuxième Cycle chargées de l'évaluation de la Croatie, Malte, la Roumanie et « l'ex-République yougoslave de Macédoine » (Greco Eval II (2003) 1bil du 28 juin 2004).

VI. Procédure de conformité du Premier Cycle

Examen des projets de Rapports de Conformité concernant la Lituanie, la Pologne et la Roumanie

24. Le GRECO examine le projet de Rapport de Conformité du Premier Cycle (P3) sur la Lituanie. Il est fondé sur le Rapport de Situation communiqué par les autorités lituaniennes (Greco RS-I (2004) 6E) et les informations complémentaires fournies par le pays. Suite à un débat, le GRECO adopte le Rapport de Conformité du Premier Cycle sur la Lituanie, tel qu'il figure dans le document Greco RC-I (2004) 6F.
25. Le GRECO examine le projet de Rapport de Conformité du Premier Cycle (P3) sur la Pologne. Il est fondé sur le Rapport de Situation communiqué par les autorités polonaises (Greco RS-I (2004) 5E) et les informations complémentaires fournies par le pays. Suite à un débat, le GRECO adopte le Rapport de Conformité du Premier Cycle sur la Pologne tel qu'il figure dans le document Greco RC-I (2004) 5F.

² Le rapport a été publié le 5 juillet 2004.

³ Le rapport a été publié le 19 août 2004.

⁴ Le rapport a été publié le 6 juillet 2004.

26. Le GRECO examine le projet de Rapport de Conformité du Premier Cycle (P3) sur la Roumanie. Il est fondé sur le Rapport de Situation communiqué par les autorités roumaines (Greco RS-I (2004) 8F) et les informations complémentaires fournies par le pays. Suite à un débat, le GRECO adopte le Rapport de Conformité du Premier Cycle sur la Roumanie tel qu'il figure dans le document Greco RC-I (2004) 8F.
27. Le GRECO invite les délégations de la Lituanie, de la Pologne et de la Roumanie à autoriser, dès que possible, la publication des rapports⁵.
28. A l'initiative de la délégation de la Norvège, le GRECO estime qu'il y a lieu de préciser dans quelle mesure un pays peut être considéré comme ayant traité une recommandation de manière satisfaisante, lorsque ce même pays affirme que ladite recommandation ne peut et ne pourra pas être mise en œuvre, notamment en raison de sa non-pertinence présumée. Le GRECO convient que le Bureau devrait examiner, lors de sa prochaine réunion, l'approche du GRECO en ce qui concerne le niveau de mise en œuvre des recommandations.

VII. Procédure de l'article 32, paragraphe 2 du Règlement Intérieur

29. Suite à la décision 12 du GRECO 16 (Greco (2003) 31F), la délégation de la Géorgie soumet, dans le cadre de la procédure prévue à l'article 32, para. 2 *lit.* (i) du Règlement Intérieur, un rapport sur les progrès accomplis par ce pays en vue de la mise en œuvre des recommandations figurant dans le Rapport d'Évaluation du Premier Cycle sur la Géorgie (Greco Eval I Rep (2001) 5F Final).
30. Le GRECO prend note que les autorités géorgiennes ont soumis le rapport susmentionné le 29 juin 2004 et convient qu'en raison de sa soumission tardive, il n'est pas possible de l'examiner lors de la présente réunion.
31. Il convient qu'il n'y a pas lieu, à ce stade, d'engager l'application des alinéas (ii) et suivants de l'Article 32, paragraphe 2 du Règlement Intérieur, portant sur la procédure de non-conformité.
32. Il décide que les rapports à soumettre par la Géorgie, conformément à la décision 12 du GRECO 16 (Greco (2003) 31F), doivent être transmis au Secrétaire Exécutif au moins un mois avant chaque Plénière, étant entendu que des informations supplémentaires pourraient, si nécessaire, être présentées au GRECO pendant ses Plénières.
33. Le GRECO désigne M. Ákos KARA (Hongrie) en tant que Rapporteur Spécial chargé de la préparation du rapport à examiner par la Plénière, sur les progrès réalisés par la Géorgie en vue de la mise en œuvre des recommandations du Premier Cycle du GRECO.

VIII. Statut d'observateur auprès du GRECO

34. Le GRECO examine de nouveau la demande de statut d'observateur auprès du GRECO adressée au Conseil de l'Europe par la Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement (BERD).
35. Suite à un vote, conformément à la procédure décrite dans le document Greco (2003) 27F rév4, le GRECO décide de ne pas octroyer le statut d'observateur auprès du GRECO à la BERD.

⁵ Suite à l'autorisation des autorités lituaniennes, polonaises et roumaines, les Rapports de Conformité du Premier Cycle sur la Lituanie, la Pologne et la Roumanie ont été rendus publics respectivement le 21 juillet 2004, le 13 septembre 2004 et le 9 juillet 2004.

36. Le GRECO tient, néanmoins, à souligner que la BERD et le GRECO partagent un certain nombre de valeurs et d'objectifs et qu'il convient dès lors d'examiner des moyens de coopérer indépendamment du statut d'observateur.

IX. Budget 2005

37. Le GRECO examine, puis approuve, les propositions budgétaires du GRECO pour 2005 (Greco (2004) 11F). Il charge le Secrétaire Exécutif de les transmettre au Secrétaire Général pour examen par le Comité du Budget, avant leur transmission au Comité Statutaire pour adoption.

X. Adoption des décisions

38. Le GRECO adopte les décisions de la 19e Réunion Plénière, telles qu'elles figurent dans le document Greco (2004) 10F.

XI. Dates des prochaines réunions

39. La 20e Réunion Plénière du GRECO aura lieu à Strasbourg du 27 au 30 septembre 2004. Le GRECO relève que son Bureau se réunira les 8 et 9 septembre 2004, à Strasbourg.

ANNEXE I

LIST OF PARTICIPANTS / LISTE DES PARTICIPANTS

ALBANIA / ALBANIE

Mr Ardian DVORANI - **Apologised / Excusé**
Director General of Codification Department, Ministry of Justice

Ms Rezarta ABDIU
Director of Anti-Corruption Unit, Council of Ministers

ARMENIA / ARMENIE

Mr Ashot GALOYAN
Adviser to the Minister of Foreign Affairs, Ministry of Foreign Affairs

AZERBAIJAN / AZERBAIDJAN

Mr Inam KARIMOV
Chief Adviser, Department of Coordination of Law Enforcement Bodies, Executive Office of the President of the Republic of Azerbaijan

Mr Kamran ALIYEV
Senior Assistant to the Prosecutor General, General Prosecutor's Office

BELGIUM / BELGIQUE

Mme Isabelle VAN HEERS
Vice-Présidente du GRECO – Vice-President of GRECO
Magistrat Fédéral, Parquet Fédéral

BOSNIA AND HERZEGOVINA / BOSNIE-HERZEGOVINE

Mr Sead TEMIM
Prosecutor, Federal Prosecutor's Office of the Federation of Bosnia and Herzegovina

BULGARIA / BULGARIE

Mr Georgi RUPCHEV
Head of Department International Legal Cooperation, Ministry of Justice

CROATIA / CROATIE

Mr Dražen JELENIĆ
Deputy Head of USKOK, Office for Prevention of Corruption and Organised Crime

CYPRUS / CHYPRE

Mrs Eva ROSSIDOU PAPAKYRIACOU – **Apologised / Excusée**
Law office of the Republic of Cyprus, Counsel of the Republic

CZECH REPUBLIC / REPUBLIQUE TCHEQUE

Ms Kateřina CIZLOVA
Lawyer, International Department, Section for International Organisations and International Cooperation, Ministry of Justice

Ms Karin BINDEROVA
Lawyer / EU Coordinator, Security Policy Department, Ministry of the Interior

DENMARK / DANEMARK

Mr Flemming DENKER
Deputy Director, The Public Prosecutor for Serious Economic Crime

Ms Eva RØNNE NIELSEN
Deputy Public Prosecutor , The Office of the Director of Public Prosecutions

ESTONIA / ESTONIE

Ms Mari-Liis LIIV
Adviser, Corruption Specialist, Department of Crime Policy, Ministry of Justice

Mr Margus KURM, Vice Chancellor of Criminal Policy, Ministry of Justice

Mrs Ülle RAIG
Leading Police Inspector, Estonian Financial Intelligence Unit (FIU), Central Criminal Police

FINLAND / FINLANDE

Mr Kaarle J. LEHMUS
Inspector General of the Police, Ministry of the Interior, Police Department

Ms Helinä LEHTINEN
Ministerial Advisor, Ministry of Justice, Crime Policy Department

Mr Juhani KORHONEN, Legal Adviser, Ministry of Justice

FRANCE

M. Franck ZIENTARA
Magistrat, Chargé de mission auprès du Directeur des Affaires Juridiques, Ministère des Affaires Etrangères

M. Pierre SOCCOJA
Secrétaire Général du Service Central de Prévention de la Corruption, Service Interministériel placé auprès du Ministère de la Justice

GEORGIA / GEORGIE

Mr Levan KHETSURIANI
Chief Adviser, Anti-corruption Policy Coordinating Department, National Security Council

GERMANY / ALLEMAGNE

Mme Angelika LAITENBERGER
Procureur, Ministère de la Justice

GREECE / GRECE

Mr Petros KAKALIS
Judge, Vice-President of the Court of Cassation, Ministry of Justice

Mr Platon TSOULOUFAS
Lawyer, Ministry of Justice

HUNGARY / HONGRIE

Mr Ákos KARA
Head of Division, Ministry of Justice

Mr Sandor DUSIK
Principal Counsellor, Ministry of Interior

ICELAND / ISLANDE

Ms Ragna ARNADOTTIR
Director of Legal Affairs, Ministry of Justice

Mr Þorsteinn JONSSON, Secretary General, Supreme Court of Iceland

Mr Þórhallur VILHJÁLMSSON, Legal Expert, Head of Division, Ministry of Finance

IRELAND / IRLANDE

Ms Antoinette DORAN
Criminal Law Reform, Department of Justice, Equality and Law Reform

Mr Henry MATTHEWS
Professional Officer, Office of the Director of Public Prosecutions

Ms Nicola MURPHY – **Apologised / Excusée**
Administrative Officer, Department of Justice, Equality and Law Reform, Criminal Law Reform Division

Mr Tony McDERMOTTROE – **Apologised / Excusé**
Principal Officer, Criminal Law Reform Division

LATVIA / LETTONIE

Mrs Inese TERINKA
Senior Specialist, Legal Division, Corruption Prevention and Combating Bureau

LITHUANIA / LITUANIE

Ms Aušra BERNOTIENE
Deputy Director, Department of International Law and European Integration, Ministry of Justice

LUXEMBOURG

M. Jean BOUR
Procureur d'Etat, Parquet du Tribunal d'Arrondissement de Diekirch

MALTA / MALTE
Apologised / Excusée

MOLDOVA

Mme Cornelia VICLEANSCHI
Procureur, Chef du Service des Relations Internationales, Bureau du Procureur Général

NETHERLANDS / PAYS-BAS

Ms Eline WEEDA
Policy maker, Investigation Dept, Ministry of Justice

NORWAY / NORVEGE

Mr Atle ROALDSØY
Senior Adviser, Police Department, Ministry of Justice

Mr Bjørn VALVIK
Chief of Police, Flora politistasjon

POLAND / POLOGNE

Mr Cezary MICHALCZUK
Prosecutor, Department of International Cooperation and European Law, Ministry of Justice

Mme Iwona JANOWSKA-MARCINIAK
Senior Specialist, Ministry of Finance, Bureau of Fiscal Documentation

PORTUGAL

Ms Luisa Maia GONÇALVES
Director of Department, International Relations, Ministry of Justice

ROMANIA / ROUMANIE

Mme Nicoleta ILIESCU
Conseillère du Ministre de la Justice, Direction des Etudes et Elaboration des Actes normatifs et Documentation, Ministère de la Justice

SERBIA AND MONTENEGRO / SERBIE-MONTENEGRO

Mr Veselin SUKOVIC
Director of the Anti-Corruption Initiative Agency

SLOVAK REPUBLIC / REPUBLIQUE SLOVAQUE

Dr Jaroslav PAL'OV
Director of Bureau of International Police Co-operation, Presidium of Police Forces, Head of National Central Bureau of INTERPOL

SLOVENIA / SLOVENIE

Mr Drago KOS
President of GRECO / Président du GRECO
State Undersecretary, Office for the Prevention of Corruption

Mr Roman PRAH
Assistant Director, Office for the Prevention of Corruption

SPAIN / ESPAGNE

Mr Javier ALBALADEJO CAMPOS, Legal Adviser, International Relations Department, Ministry of Interior

SWEDEN / SUEDE

Mr Kazimir ÅBERG
Director of International Affairs, Head of Director, General's Office, Economic Crimes Bureau

"THE FORMER YUGOSLAV REPUBLIC OF MACEDONIA" / "L'EX-RÉPUBLIQUE YOUGOSLAVE DE MACÉDOINE"

Mr Nikola TUPANCEVSKI – **Apologised / excusé**
Assistant at the Law Faculty (Criminal Law), University "St. Cyril and Methodius"

Mme Snezana MOJSOVA
Chef de Division de l'Intégration Européenne et de la Coopération Internationale, Ministère de la Justice

Mrs Mimoza KIKOVSKA
Deputy Head of Department for European Integration, Ministry of Justice

TURKEY / TURQUIE

M. Ergin ERGÜL
Chef de Département, Direction Générale du Droit International et des Relations Extérieures,
Ministère de la Justice

UNITED KINGDOM / ROYAUME-UNI

Ms Anna HODGSON
Policy Advisor, Home Office

UNITED STATES OF AMERICA / ETATS-UNIS D'AMERIQUE

Mr Joseph E. GANGLOFF
Senior Counsel, Office of International Affairs, U.S. Department of Justice

SCIENTIFIC EXPERT / EXPERT SCIENTIFIQUE

Prof. Dr Albin ESER
Max Planck-Institute for Foreign and International Penal Law, Abteilung Strafrecht

EXPERT-EVALUATORS RESPONSIBLE FOR THE EVALUATION OF THE FOLLOWING COUNTRIES / EXPERTS-EVALUATEURS RESPONSABLES DE L'ÉVALUATION DES PAYS SUIVANTS

**Second Round Evaluation of Finland /
Evaluation du Deuxième Cycle de la Finlande**

Mr Kludijo STROLIGO (Slovenia / Slovénie)
Director of the Office for Money Laundering Prevention, Ministry of Finance

Mr Lennart KLACKENBERG (Sweden / Suède)
Advisor to the Swedish Government on anti-corruption issues, Ministry of Justice

**Second Round Evaluation of Latvia /
Evaluation du Deuxième Cycle de la Lettonie**

Ms Eline WEEDA (Netherlands / Pays-Bas)
Policy maker at the Investigation Department; Ministry of Justice

Mr Kestutis ZABORSKAS (Lithuania / Lituanie) – **Apologised / Excusé**
Head of Analytical Organisational Division, Special Investigations Service

Mrs Maria PAPAIOANNOU (Cyprus / Chypre) – **Apologised / Excusé**
Unit for Combating Money Laundering, Counsel of the Republic, Law office of the Republic of Cyprus

**Second Round Evaluation of Iceland /
Evaluation du Deuxième Cycle de l'Islande**

Mr Flemming DENKER (Denmark / Danemark)
Deputy Director, The Public Prosecutor for Serious Economic Crime

Mr Joseph E. GANGLOFF (United States of America / Etats-Unis d'Amérique)
Senior Counsel, Office of International Affairs, U.S. Department of Justice

Mr Antonio VERCHER NOGUERA (Spain / Espagne)
Public Prosecutor, Public Prosecutor's Office in the Supreme Court, Fiscalía del Tribunal Supremo

PRESIDENT OF THE STATUTORY COMMITTEE OF GRECO / PRÉSIDENT DU COMITÉ STATUTAIRE DU GRECO

Mme Anna LAMPEROVA

Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire, Représentation Permanente de la Slovaquie auprès du Conseil de l'Europe, Représentante Permanente de la Slovaquie auprès du Conseil de l'Europe

PARLIAMENTARY ASSEMBLY OF THE COUNCIL OF EUROPE / ASSEMBLEE PARLEMENTAIRE DU CONSEIL DE L'EUROPE

To be nominated / A désigner

REPRESENTATIVE OF THE CDCJ / REPRÉSENTANT DU CDCJ

Mr Petar RASHKOV

Director, International Legal Co-operation and International Legal Assistance, Ministry of Justice

REPRESENTATIVE OF THE CDPC / REPRÉSENTANT DU CDPC

OBSERVER OECD / OBSERVATEUR OCDE

COUNCIL OF EUROPE SECRETARIAT / SECRETARIAT DU CONSEIL DE L'EUROPE

Mr Wolfgang RAU, Executive Secretary of GRECO, Directorate General I – Legal Affairs, Council of Europe

M. Carlo CHIAROMONTE, Administrateur, Direction Générale I - Affaires Juridiques, Conseil de l'Europe

Mr Björn JANSON, Administrative Officer, Directorate General I – Legal Affairs, Council of Europe

M. Spyros TSOVILIS, Administrateur, Direction Générale I - Affaires Juridiques, Conseil de l'Europe

Ms Fiona MYLES, Assistant, Directorate General I – Legal Affairs, Council of Europe

Ms Penelope PREBENSEN, Administrative Assistant (Evaluation rounds), Directorate General I – Legal Affairs, Council of Europe

Mme Laure HEIM, Assistante (Cycles d'évaluation), Direction Générale I - Affaires Juridiques, Conseil de l'Europe

Ms Simona GHITA, Webmaster, Direction Générale I - Affaires Juridiques, Conseil de l'Europe

Ms Jennifer RICE, Assistant, Directorate General I – Legal Affairs, Council of Europe

INTERPRETERS / INTERPRETES

Mme Sally BAILEY

Mme Isabelle MARCHINI

Mme Martine CARALY

ANNEXE II

AGENDA / ORDRE DU JOUR

1. Opening of the meeting at **09h30** / *Ouverture de la réunion à 09h30*
2. Adoption of the draft agenda / *Adoption de l'ordre du jour*
3. Information by the President / *Information par le Président*
4. Information by the Executive Secretary / *Information par le Secrétaire Exécutif*
5. Communication by Bureau 25 / *Communication du Bureau 25*
6. **First reading** and examination of the draft Second Round Evaluation Reports on: / **Première lecture** et examen des projets de Rapport d'Evaluation du Deuxième Cycle sur :
 - **Finland / Finlande** : Monday (consideration in plenary) / *lundi (examen en plénière)*
 - **Latvia / Lettonie** : Tuesday (consideration in plenary) / *mardi (examen en plénière)*
 - **Iceland / Islande** : Wednesday (consideration in plenary) / *mercredi (examen en plénière)*

The evaluators and the national delegations concerned are, nevertheless, requested to be available during the following periods: / Les évaluateurs et les délégations nationales concernés sont, toutefois, invités à être disponibles pendant les périodes suivantes :

- **Finland / Finlande** : Monday all day (consideration in plenary) and Tuesday morning / *lundi toute la journée (examen en plénière) et mardi matin*
 - **Latvia / Lettonie** : Tuesday all day (consideration in plenary) and Wednesday morning / *mardi toute la journée (examen en plénière) et mercredi matin*
 - **Iceland / Islande** : Wednesday all day (consideration in plenary) and Thursday morning / *mercredi toute la journée (examen en plénière) et jeudi matin*
7. Examination and adoption of the draft First Round **Compliance Reports** on : **Lithuania, Poland and Romania (Thursday)** / *Examen et adoption des projets de Rapport de Conformité du Premier Cycle sur la Lituanie, la Pologne et la Roumanie (jeudi)*
 8. **Second reading** and adoption of the draft Second Round Evaluation Report on **Estonia (Thursday)** / **Deuxième lecture** et adoption du projet de Rapport d'Evaluation du Deuxième Cycle sur **l'Estonie (jeudi)**
 9. **Second reading** and adoption of the draft Second Round Evaluation Reports on **Finland, Latvia and Iceland (Friday)** / **Deuxième lecture** et adoption des projets de Rapport d'Evaluation du Deuxième Cycle sur **la Finlande, la Lettonie et l'Islande (vendredi)**
 10. First Round Compliance procedure – Georgia / *Procédure de Conformité du Premier Cycle – Géorgie*

11. Composition of Second Round Evaluation Teams in charge of the evaluation of Croatia, Malta, Romania and "the former Yugoslav Republic of Macedonia" / *Composition des Equipes d'Evaluation du Deuxième Cycle chargées de l'évaluation de la Croatie, Malte, la Roumanie et "l'ex-République yougoslave de Macédoine"*
12. Request by the European Bank for Reconstruction and Development (EBRD) for observer status with GRECO / *Demande de la Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement (BERD) pour le statut d'observateur auprès du GRECO*
13. Budget 2005 / *Budget 2005*
14. Miscellaneous / *Divers*
15. Adoption of decisions / *Adoption des décisions*
16. Dates of next meetings / *Dates des prochaines réunions*